



MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Avis à la population

Considérant que les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19 affectent tous les citoyens, la Municipalité de La Pêche désire aviser la population de la suspension des assemblées/consultations publiques prévues le 6 avril prochain en raison de l'état d'urgence actuel et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté 2020-008.

Donné à La Pêche, ce 27^{ième} jour de mars 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marco Déry".

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier